

30.12.2020 COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA VACCINATION COVID DES PATIENTS À RISQUE DANS LES CABINETS MÉDICAUX

En Valais, le Service de la Santé publique (SSP) a confirmé que les cabinets médicaux vont jouer un rôle important dans la vaccination des patients à risques contre le COVID. Cette population à risque va bénéficier du vaccin contre le COVID dès que les patients à risque résidant dans les établissements médico-soignants (EMS) auront été vaccinés et dès que le prochain **lot** de vaccins sera disponible, probablement dès mi-janvier 2021.

Afin de permettre une organisation efficace de cette deuxième phase de vaccination contre le coronavirus dans les cabinets médicaux, des stratégies de distribution logistiques en accord avec les besoins des différents cabinets sont en train d'être mises sur pied. Une communication officielle commune avec le SSP sera faite dès que les vaccins seront disponibles et que la coordination nécessaire sera fonctionnelle. Entre-temps, les patients à risque – correspondant en grande partie aux patients qui ont reçu une recommandation de se faire vacciner contre la grippe cet automne, peuvent déjà se 'pré-inscrire' pour une vaccination COVID auprès de leur médecin-traitant ou un médecin de leur région selon la liste figurant sous <http://www.smvs.ch/fr/Infos-patients/Prise-en-charge/Urgences-Gardes> - Tableau des médecins disponibles pour la vaccination.

Nous recommandons vivement aux patients d'utiliser les moyens électroniques indiqués sur le site de la SMVS pour leur pré-inscription (e-mail indiqué dans la liste des cabinets médicaux qui vont participer à la campagne de vaccination COVID pour les patients à risque) ! Merci d'éviter de surcharger les lignes téléphoniques des cabinets médicaux début janvier 2021 juste pour 'réserver' une place de vaccination. Les médecins organiseront de façon équitable par ordre de priorité la vaccination COVID des patients à risque. Ce n'est pas l'ordre de l'inscription qui va primer sur l'organisation de la vaccination. Par contre, une pré-inscription adéquate facilitera grandement l'organisation de la vaccination.

Les patients à risque (>65 ans, souffrant de maladies chroniques cardiovasculaire, pulmonaires, rénales, diabète, cancer, important surpoids, hypertension artérielle, (voir sous <http://www.smvs.ch/fr/Infos-patients/Prise-en-charge/Urgences-Gardes> - informations groupes à risque) sont priés de s'informer déjà au préalable en consultant les documents officiels de l'OFSP en rapport avec la vaccination du COVID (lien sur notre site et OFSP). Ceci permettra aux médecins d'organiser de façon efficace la vaccination des patients à risque dans leurs cabinets.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter svp :

Dr. med. Monique Lehky Hagen
Présidente de la SMVS

Tél. 076 417 67 19